



# École Saint-Michel Saint-Pierre

École privée catholique maternelle et primaire

5, rue du Président Coty 33440 Ambarès

Tél. : 05 56 38 80 81

Email : [ecolesaintmichelsaintpierre.ambares@orange.fr](mailto:ecolesaintmichelsaintpierre.ambares@orange.fr)

Site : <http://saintmichelsaintpierreambares.toutemonecole.com>

## LETTRE DE RENTRÉE

ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Rentrée des classes :

**Mardi 1 septembre 2020 à 8h20**

(Excepté pour quelques élèves de la classe de TPS/PS)

Chers Parents,

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2020/2021.

### ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE DE L'ÉCOLE

#### Maternelle :

8h35 (ouverture des portes à 8h25) – 11h45 (sortie de 11h45 à 11h55) /  
13h30 (ouverture des portes à 13h20) – 16h35 (sortie de 16h35 à 16h45)

#### Elémentaires :

8h30 (ouverture des portes à 8h20) – 12h (sortie de 12h à 12h10) /  
13h35 (ouverture des portes à 13h25) – 16h20 (sortie de 16h20 à 16h30)

La rentrée des classes sera le mardi 1 septembre 2020 à 8h20 heures pour tous les élèves (excepté la classe des TPS/PS),

Pour les élèves en classe de TPS/PS de Madame Nguyen Van Rot, la rentrée se fera de la façon suivante :

**Mardi 1er septembre 2020** : Rentrée des classes pour les élèves de PS nés de janvier à juillet (inclus)

**Jeudi 3 septembre 2020** : Rentrée des classes des élèves de TPS et PS nés de août à décembre

**Vendredi 4 septembre 2020** : tous les élèves seront en classe.

### Répartition des classes :

#### École St Michel : Classes maternelles

TPS/PS : Lucie NGUYEN VAN ROT

Aide maternelle : Marie MONTEIRO

MS : Nathalie MARC le jeudi et le vendredi

Aide maternelle : Carla COSTA

GS : Gaëlle MILLEREAU

Aide maternelle : Bernadette HERICK

#### École St Pierre : Classes Elémentaires

CP/CE1 : Sandrine LAVILLE

CP/CE1 : Anne MEURISSE

CE2 : Aline DECAUX

CE2/CM1 : Virginie BOZIER

CM1/CM2 : Inès NORMANT/Lucille CAMILO

CM1/CM2 : Albane LABOUCHE/Sibylle LAURENT

Regroupement d'adaptation : Jade GAROS

ULIS : Manon RIVES

### Protocole sanitaire : Les grands principes de la rentrée 2020

- Respect des gestes barrière
- Port du masque pour les adultes et pour les élèves de plus de 11 ans
- Hygiène des mains

- **Nettoyage et aération des locaux**

**Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.** Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le chef d'établissement. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

**Le protocole traduit les prescriptions émises par les autorités sanitaires pour qu'elles soient applicables dans le cadre de l'École.**

## Premier jour de classe : mardi 1 septembre 2020

### Classes maternelle :

Un seul parent aura la possibilité de rentrer dans l'établissement avec port du masque et après nettoyage et désinfection des mains. L'entrée dans les classes n'est pas autorisée.

Vous pouvez porter le premier jour de la rentrée toutes les fournitures de votre enfant afin qu'elles soient rangées.

Merci de suivre le sens de circulation établi par l'établissement : entrée par le portail coulissant gris, sortie par le petit portail.

Merci également de ne pas vous attarder dans la cour de l'école.

### Classes élémentaires :

Hélas, en raison du protocole sanitaire, il ne sera pas possible d'accueillir les parents des élèves de l'élémentaire dans l'établissement le premier jour de la rentrée comme cela se faisait les années précédentes.

Les fournitures pourront être apportées sur plusieurs jours mais dans la première semaine, selon la capacité de chaque élève à porter un certain poids.

Le premier jour d'école, nous ouvrirons donc les portes à 8h20 pour les élèves uniquement, à deux endroits :

- Hall d'entrée pour les élèves en CP, CE1, CE2 et CM1 de Mme Bozier
- Grand portail gris pour les CM1/CM2 et les élèves en ULIS.

## Entrées et sorties de classes :

**L'entrée et la sortie des élèves de maternelle se fera pour tous les élèves de maternelle du côté des maternelles (secrétariat 5, rue du président Coty) de 8h25 à 8h35, de 11h45 à 11h55, de 13h20 à 13h30 et de 16h35 à 16h45.**

**L'entrée et la sortie des élèves de l'élémentaire se fera pour tous les élèves de l'élémentaire du côté des élémentaires de 8h20 à 8h30, de 12h à 12h10, de 13h25 à 13h35 et de 16h20 à 16h30.**

- Hall d'entrée pour les élèves en CP, CE1, CE2 et CM1 de Mme Bozier.
- Grand portail gris pour les CM1/CM2 et les élèves en ULIS.

Je vous demande de respecter scrupuleusement ces horaires pour le respect du protocole sanitaire, pour la bonne marche de l'établissement et le respect du travail des enseignants et de vos enfants. Tous les membres du personnel sont affectés à des fonctions précises, de ce fait aucun n'est assigné à l'ouverture des portes et portails pour les retards. A ce titre les portes et portails des deux établissements seront fermés aux horaires mentionnés précédemment.

Il n'y aura pas de possibilité pour les élèves de l'élémentaire de rentrer du côté des maternelles et vice versa.

Pour les sorties, nous vous invitons dans les deux cas à vous positionner loin de la porte de sortie de façon à ce que nous vous visualisions bien. Dans le cas contraire, la sortie des classes sera plus longue. Patience la première semaine.

## Retards :

Les élèves retardataires ne seront pas acceptés.

Les élèves retardataires pourront revenir en début d'après-midi à l'heure d'ouverture des portes selon leur lieu de classe : maternelle ou élémentaire en ayant complété le bulletin de retard dans le carnet de liaison (coupon vert). Si trop de retards survenaient, pas de réinscription possible.

## Garderie

Tous les matins à l'école Saint-Pierre (côté des élémentaires) une garderie est assurée à partir de 7 h 15 jusqu'à 8h20 pour tous les élèves. Tous les soirs, la garderie commencera à être facturée à compter de 17h.

**Le soir après la classe, à 16h45 précises pour les maternelles, à 16h30 précises pour les élémentaires, les enfants sont pris en charge par la garderie gracieusement jusqu'à 17h et payante de 17h jusqu'à 18 h 30 précises. Si vous ne pouvez pas récupérer impérativement et régulièrement votre enfant à 18 h 30, il vous est vivement conseillé d'envisager un autre mode de garderie.**

**La garderie (matin et soir) se déroulera à l'école Saint-Pierre.**

## Éveil à la foi

Les enseignants et/ou des bénévoles dispensent la pastorale dans les classes. Nous vous donnerons des précisions sur la préparation au baptême et la préparation à la communion en lien avec la paroisse d'Ambarès ultérieurement. Des informations supplémentaires vous parviendront donc dès la rentrée.

## Goûters

Nous conseillons **des briques de lait, yaourts à boire, compotes, fruits, barres de céréales.**

## Secrétariat et comptabilité (situé à l'école Saint-Michel)

**Mesdames Valérie Arnouil, et Céline Bouguelmouna**, vous accueilleront aux jours et heures indiqués ci-après :

Lundi et mardi : de 16 h à 18 h

Jeudi, vendredi : de 8h30 à 12 h

Vous avez été nombreux à nous demander le prélèvement automatique, nous le mettons en place progressivement. Vous aurez dès la rentrée les modalités pour bénéficier de ce service. Vous pourrez ainsi vous libérer du souci de la date de paiement.

En vue du respect de l'environnement, nous procédons à la dématérialisation d'un certain nombre de documents.

La facture sera désormais dématérialisée, vous pourrez la consulter dans un espace qui vous sera dédiée.

Bien évidemment, tout ceci se met en place durant le mois de septembre 2020 et nous reviendrons vers vous pour toutes les démarches.

Toute la comptabilité de l'école est gérée par ordinateur.

Vous trouverez sur notre site internet, dans l'onglet « tarifs », toutes les informations concernant les tarifs.

## Règlement intérieur

Le règlement intérieur est annuel et vous sera remis courant septembre par l'enseignante de votre enfant qui l'aura au préalable lu avec lui. Il sera ensuite signé par ce dernier et collé dans son cahier de liaison. **Lisez-le soigneusement à votre tour et signez-le. Son acceptation obligatoire est le gage du bon fonctionnement des relations entre l'établissement et vous.**

## Fournitures scolaires

Tout le matériel et les vêtements de votre enfant doivent être marqués à son nom. De plus, nous vous demandons de vérifier tout au long de l'année le matériel demandé afin de le renouveler dès que nécessaire.

## Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

Une lettre de l'APEL vous expliquant les activités de cette association ainsi que le bulletin d'adhésion seront distribués à votre enfant par l'intermédiaire de son enseignante dès la rentrée.

Les membres de l'APEL souhaiteront une bonne rentrée à vos enfants en leur offrant un goûter de rentrée le premier jour de classe.

## Site internet

Vous trouverez sur le site internet de l'école <http://saintmichelsaintpierreambares.toutemonecole.com/>

toutes les informations concernant les fournitures scolaires, le calendrier des vacances scolaires, le menu, les tarifs....

## Tabliers

**Le port du tablier est obligatoire.**

Vous pouvez commander des tabliers pour vos enfants sur le site [letablierdecole.com](http://letablierdecole.com). Vous pouvez commander tous les modèles excepté le modèle Caroline pour les filles. Le code de réduction est SMSP. Le tarif préférentiel s'affichera au paiement de la commande (tablier au prix de 19€ : pas de réduction sur les nouveaux modèles). Toutes les commandes seront livrées à la rentrée de septembre 2020. L'adresse de livraison sera celle de l'école. Pour toute réclamation ou questions, vous pouvez appeler au 06 44 87 52 86 ou envoyer un mail à [letablierdecole@orange.fr](mailto:letablierdecole@orange.fr)

## Messe de rentrée

Afin de bien démarrer notre année scolaire, je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle messe de rentrée le mardi 29 septembre 2020.

Je souhaite enfin la bienvenue à tous les nouveaux parents et enfants et à tous une excellente future année scolaire.

Nathalie MARC  
Chef d'établissement